



## Réalisation d'études métrologiques

Inclus dans l'offre socle

### Réaliser des études métrologiques, pour quoi faire ?

#### Évaluer et mesurer

certains risques auxquels  
les travailleurs sont exposés.

#### Mettre en œuvre

des actions de prévention.

#### Améliorer

les conditions de travail.

### La réalisation d'études métrologiques, comment ça se passe ?

Une étude métrologique en entreprise consiste à décliner une méthodologie de mesurage de niveaux d'exposition en milieu professionnel, comportant le choix de la meilleure technique, le prélèvement lui-même mais aussi le recueil des éléments de contexte de la mesure et l'analyse tenant notamment compte de référentiels. Ceci jusqu'à la restitution argumentée qui comportera les conseils pour décider d'une action préventive si les résultats le justifient.

#### Des mesures de paramètres très divers

Les études métrologiques peuvent porter sur des paramètres très

divers : bruit, température, vibrations, ambiance de travail (humidité, luminosité, etc.), polluants atmosphériques (poussières, aérosols, substances chimiques...), qualité d'aspiration ou de ventilation.

#### Une démarche pluridisciplinaire coordonnée par le médecin du travail

Dans le cadre de ses fonctions, le médecin du travail peut réaliser ou faire réaliser des prélèvements et des mesures au sein de l'entreprise, afin de les analyser. L'assistant en santé au travail, le métrologue, l'ergonome, le technicien en hygiène et sécurité, le toxicologue notamment ou encore l'infirmier en santé au travail peuvent également intervenir dans la réalisation d'études métrologiques. En effet, ces études sont menées dans une approche pluridisciplinaire, en collaboration étroite avec les différents acteurs de l'entreprise.

Les études métrologiques s'inscrivent dans la démarche de prévention de l'entreprise, dans le cadre de l'aide à l'évaluation des risques, si et seulement si cet examen est considéré comme nécessaire et indispensable.

#### Prévention et actions correctives

Ces études font l'objet d'un rapport d'information qui présente l'analyse des résultats en fonction des tâches réalisées par les travailleurs pour préciser l'intensité d'un risque et de ses éventuels effets, et conseiller en conséquence sur les moyens de protection les plus adaptés. Cette restitution est à destination de l'employeur et peut être communiquée à la commission santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT) quand elle existe, et aux salariés concernés. Elle permet d'envisager et mettre en œuvre les mesures de prévention individuelle ou collective apparues comme utiles au regard des mesures effectuées. Le SPSTI peut ensuite également accompagner l'employeur dans leur mise en place.

### Qui est concerné par la réalisation d'études métrologiques ?

Tous les travailleurs et toutes les entreprises peuvent être concernés par la réalisation d'études métrologiques. L'employeur, les salariés et les instances représentatives du personnel peuvent bénéficier des résultats.



Pour plus d'informations sur la réalisation d'études métrologiques, contactez votre Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises.

 Réalisation d'études métrologiques

## Contactez votre centre de prévention en santé au travail :

### Secteur Toulon-Ouest

#### Ollioules

Parc Athéna  
Impasse des Peupliers  
Quartier Quiez - BP 125  
83192 Ollioules Cedex  
04 94 46 93 60

#### Signes

Centre de Vie Parc d'activités  
ZI Signes - BP 714  
83030 Signes  
04 94 10 03 60

#### Sanary-sur-Mer

4070, ancien chemin de  
Toulon  
Lieu-dit "Le Pont d'Aran"  
83110 Sanary-sur-Mer  
04 94 29 03 94

#### La Seyne-sur-Mer

57, Allée de Vilnius  
ZAC Jean Monnet  
83500 La Seyne-sur-Mer  
04 94 11 04 50

### Secteur Toulon Centre

#### Toulon Carnot

13 rue Berrier Fontaine  
"Le Carnot" - Entrée B  
3ème Etage  
83000 Toulon  
04 94 89 97 97

#### Toulon La Pléiade

Immeuble La Pléiade  
174, Rue Danton  
83000 Toulon  
04 94 46 92 40

### Secteur Toulon-Est

#### ZI La Garde Toulon-Est

398, Avenue Joseph Louis  
Lambot  
ZI TOULON EST LA GARDE  
BP 55  
83087 Toulon Cedex 9  
04 94 08 63 33

### Secteur Hyères Bormes

#### Hyères-les-Palmiers

Centre Europe Le Palatin  
6 rue George Simenon  
83400 Hyères-les-Palmiers  
04 94 12 63 10

#### Bormes-les-Mimosas

Lotissement Magali  
Lots 10 - 11  
Lieu-dit "La Vielle"  
83230 Bormes-les-Mimosas  
04 94 93 06 05

#### Cavalaire-sur-Mer

Résidence le turquoise  
N° 25 rue Alphonse Daudet  
83240 Cavalaire-sur-Mer  
04 94 11 51 13

### Secteur Brignoles Le Cannel

#### Brignoles

N°81 Le Clos Saint Lazare  
560, avenue des Martyrs de la  
Résistance  
83170 Brignoles  
04 94 37 21 60

#### Saint-Maximin

Av. de la Maximinoise  
ZA Route d'Aix  
83470 Saint-Maximin-  
la-Sainte-Baume  
04 94 11 51 11

### Le Cannet-des-Maures

Lot N°5  
ZAC de Gueiranne  
83340 Le Cannet-des-  
Maures  
04 94 50 09 15

### Secteur Draguignan

#### Draguignan

Clos des Florentins  
424 avenue Saint Hermentaire  
83300 Draguignan  
04 94 50 90 80

### Secteur Sainte-Maxime

#### Sainte-Maxime

Immeuble Le Mathias 1  
Route du Plan de la Tour  
Quartier du Couloubrier  
83120 Sainte-Maxime  
04 94 55 07 20

#### Saint-Tropez

"Espace des lices"  
7, Boulevard Louis Blanc  
83990 Saint-Tropez  
04 94 97 69 60

#### Cogolin

64 rue Carnot  
83310 Cogolin  
04 94 55 07 20

### Secteur Fréjus - Puget

#### Fréjus

"Le Cristal"  
4 Rue des Troupes de Marine  
83600 Fréjus  
04 94 44 53 60

#### Puget-sur-Argens

Lot n°5  
Lotissement des Vernèdes  
Chemin des Vernèdes  
83480 Puget-sur-Argens  
04 94 19 68 70